SAS 30
Service d'Accès aux Soins

UDGUM 30

Union Départementale des Gardes & Urgences Médicales du Gard
Maison des Professions Libérales et de Santé
Parc Georges Besse - 30000 Nîmes

REGULATION MEDICALE LIBERALE
AU SAMU CENTRE15

Vous êtes un médecin généraliste en activité ou retraité, installé ou remplaçant, libéral ou salarié, **vous rentrez dans les critères pour participer à la Régulation Médicale Libérale.**

Lieu :
Dans une salle commune du SAMU, au-dessus des Urgences au CHU Carémeau à Nîmes.

Horaires :
- En semaine : 08h-14h SAS / 14h-20h SAS/ 20h-24h PDSA / 00-08h PDSA
- Samedi: 08h-midi SAS /midi-18h PDSA /18h-24h PDSA / 00-08h PDSA
- Dimanche, jours fériés et ponts : 08h-14h PDSA /14h-20h PDSA /20h-24h PDSA /00-08h PDSA

Rémunération :
- **Horaires hors PDSA (SAS) :**
  - 100€ par heure du lundi au vendredi (08h/20h) et le samedi (08h/midi).

- **Horaires PDSA :**
  - 100€ par heure du lundi au vendredi (20h/minuit),
  - 105€ par heure du samedi (midi/minuit) au dimanche (08h/minuit),
  - 115€ par heure du lundi au dimanche (minuit/08h),
  - 125€ par heure les jours fériés/ponts et jours spéciaux (08h/minuit).

Exonération fiscale à hauteur de 60 gardes PDSA/an

(2 créneaux horaires effectués le même jour comptent pour une garde)

Ces honoraires sont payés par la CPAM via l'ARS.

Vous choisissez votre nombre de gardes en fonction de vos disponibilités.

Contactez-moi pour tout renseignement complémentaire.

Bien confraternellement.

La Présidente :
Dr Suzanne COTS-PONS

Présidente :
Dr Suzanne COTS-PONS
06.18.88.51.33
sandrine_udgum@yahoo.fr